

Expéditeur : le BUREAU INTERNATIONAL

**PCT**

NOTIFICATION RELATIVE À LA  
DISPONIBILITÉ DE LA PUBLICATION  
DE LA DEMANDE INTERNATIONALE

Destinataire :

GROSSET-FOURNIER, Chantal  
Grosset-Fournier & Demachy  
54, rue Saint-Lazare  
75009 Paris  
FRANCE

Date d'expédition (jour/mois/année) 10 janvier 2019 (10.01.2019)		<b>NOTIFICATION IMPORTANTE</b>	
Référence du dossier du déposant ou du mandataire WOB16VFOCHIK			
Demande internationale n° PCT/FR2018/051661	Date du dépôt international (jour/mois/année) 03 juillet 2018 (03.07.2018)	Date de priorité (jour/mois/année) 03 juillet 2017 (03.07.2017)	
Déposant VITAMFERO etc			

Il est **notifié** au déposant que le Bureau international

a **publié** la demande internationale indiquée ci-dessus le 10 janvier 2019 (10.01.2019) sous le n° WO 2019/008273

a **publié à nouveau** la demande internationale indiquée ci-dessus le \_\_\_\_\_ sous le n° WO \_\_\_\_\_

Pour toute explication concernant cette nouvelle publication de la demande internationale, se reporter aux codes INID (15), (48) ou (88) (*selon le cas*) indiqués sur la page de couverture de la demande internationale publiée.

- Une copie de la demande internationale peut être visualisée et téléchargée sur le site Internet de l'OMPI à l'adresse suivante : <https://patentscope.wipo.int/> (sous la rubrique appropriée du champ d'interrogation dans la page de recherche structurée, entrer le numéro (PCT) de la demande ou le numéro de publication (WO)).
- Le déposant peut également obtenir auprès du Bureau International une copie papier de la demande internationale publiée en envoyant un courrier électronique à l'adresse suivante : [patentscope@wipo.int](mailto:patentscope@wipo.int), ou en présentant une requête écrite à l'adresse postale ou au numéro de télécopieur ci-dessous.

**Avertissement :** Suite à la publication de la demande internationale, les déposants, les mandataires et les inventeurs peuvent recevoir des invitations trompeuses à payer des taxes qui semblent provenir du Bureau international de l'OMPI ou d'autres offices de brevets mais qui, en réalité, n'ont aucun lien avec le traitement officiel des demandes internationales déposées en vertu du PCT.

Les mandataires sont tout particulièrement encouragés à faire preuve de vigilance et à alerter leurs clients au sujet de ces activités. Des exemples de telles invitations à payer des taxes reçues par le Bureau international figurent à l'adresse suivante : [http://www.wipo.int/pct/fr/warning/pct\\_warning.html](http://www.wipo.int/pct/fr/warning/pct_warning.html).

Merci de transmettre une copie de telles invitations à l'adresse suivante : [pct.legal@wipo.int](mailto:pct.legal@wipo.int).

Bureau international de l'OMPI 34, chemin des Colombettes 1211 Genève 20, Suisse	Fonctionnaire autorisé  <b>Simin Baharlou</b>
n° de télécopieur +41 22 338 82 70	courriel : <a href="mailto:pct.team9@wipo.int">pct.team9@wipo.int</a>